

Séance du 31 MARS 2005

DEPARTEMENT

ALPES DE HAUTE PROVENCE

Date : 18/04/05

Numéro :

L'an DEUX MIL CINQ

et le 31 mars

à 18 heures.30

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Jean Marie GIBLIN Maire**

Présents :

MMES FAURE J. PELLEGRIN V. VALLON M.
MRS SPINOSI JCL-CHABAUD L. - BLANC JY. - MISTRAL G.

Absents :

A été nommé secrétaire : MR BLANC JY.

Objet de la Délibération

PROJET L.G.V. " PACA "- contribution au débat public

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du

EXPOSE DE MOTIFS :

Illes alpes du Sud en général et les Alpes de Haute Provence en particulier souffrent d'un enclavement persistant qui entrave leur développement économique .L'absence de connexion autoroutière efficaces entre les villes préfectures et le réseau autoroutier national d'une part et d'autre part les vicissitudes affectant la poursuite de l'A 51 qui , pour l'heure , n'assure pas la liaison avec Grenoble et au delà avec la région Rhône Alpes , attestent de cette préoccupante réalité .

Le déficit en matière d'équipement de transaport , ferré et routier notamment , qui caractérise nos deux départements alpins 04 et 05 , obère leurs perspectives de croissance en ne mettant pas les acteurs institutionnels en situation d'exploiter le dynamisme de leur tissu commercial et productif . Lesatouts majeurs que recèlent nos territoires dans le secteur touristique ne peuvent être pour les mêmes raisons , promus comme il le conviendrait .

Dès lors , il est fondamental que le cadre du processus de réflexion - discussion , préluant à la définition du tracé qu'empruntera l'infrastructure considérée , notre commune se mobilise au titre du débat public , pour obtenir que cette nouvelle ligne TGV irrigue dans des conditions satisfaisantes nos territoires alpins , et participe ce faisant à l'aménagement de l'intégralité de l'espace régional .

Qautre facteurs déterminants plaident dans ce sens :

1/ L'installation d'ITER à Cadarache

La décision des autorités politiques compétentes d'implanter au sein su C.E.A. Situé à Cadarache le projet ITER , va avoir pour effet direct de conforter substentiellement le capital économique et démographique des Alpes de Haute Provence ; au plan de l'emploi , économique , éducatif et culturel .

2/ Le coût inférieur d'un milliard d'euros au minimum par rapport à la solution Sud .

3/ le temps de parcours entre PARIS et NICE

4/ Le projet d'aménager et de moderniser , en mesure d'accompagnement à la LGV , la ligne du Val de Durance .

La solution technique proposée est la suivante :

Connexer la ligne alpine au réseau LGV. Existant à Cavaillon , qui constitue le point de croisement idoine , au lieu dit le Cheval Blanc . La mise en oeuvre de ce schéma doit s'accompagner de l'électrification des lignes ferrées assuarnt la desserte des départements alpins (04 et 05) , leur doublement par endroits et d'une gare " ITER " qui améliorera l adesserte des départements alpins , du nord des Bouches du Rhône et du Var et du Sud Vaucluse .

Le conseil municipal après en avoir délibéré

ADOpte la présente motion .

Fait et délibéré les hour , mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme à l'original

Le Maire

